

Liberté Égalité

Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Garonne

Demande de dérogation dans un établissement <u>hors</u> Haute-Garonne

A compléter et à envoyer au rectorat avant le 10 mai 2023 pour le niveau 6ème et avant le 2 juin 2023 DELAI DE RIGUEUR pour les niveaux 5e, 4e et 3e

daeps.affect6@ac-toulouse.fr: 6eme - daeps.affectclg@ac-toulouse.fr: 5e 4e 3e

Article D211-11 du code de l'éducation :

« Toute dérogation concernant un élève résidant dans un département autre que celui où se trouve l'établissement sollicité ne peut être accordée qu'après avis favorable du DASEN du département de résidence. »

Cadre à remplir par la famille		
□ 5 ^{ème}	☐ 4 ^{ème}	☐ 3 ^{ème}
Collège du s		
	Collège sollicité :	
Motif de la demande (à cocher)		
La demande de dérogation ne peut avoir qu'un caractère exceptionnel, le motif clairement exprimé de la demande doit être précis et appuyé de pièces justificatives.		
Les Motifs susceptibles de permettre une dérogation sont examinés dans l'ordre suivant : □ Elèves en situation de handicap (joindre la notification MDPH) ou bénéficiant d'une prise en charge médicale à proximité de l'établissement sollicité (joindre certificat médical) □ Elèves boursiers (joindre notification de bourse, avis d'imposition 2022 de la famille) □ Elève dont un frère et une soeur est scolarisé(e) dans le collège sollicité à la rentrée 2023 □ Elève dont le domicile des parents est situé en limite de secteur et proche du collège sollicité (joindre un justificatif de domicile) □ Elève qui doit suivre un parcours particulier : préciser		
□ Autres : développer le ou les motifs et joindre éventuellement les pièces justificatives		
	, le	2023
Signature des parents ou du représentant légal de l'enfant		
Attention : Toute demande d'admission dans un établissement hors département est de la responsabilité des familles qui s'adressent directement à la direction académique (DSDEN) du département concerné.		
Cadre réservé à l'administration AVIS DASEN du département d'origine DECISION DASEN du département d'accueil		
DECISION	DASEN du départem	ent d'accueil
Wolfi du refus :		
u Pour I	e recteur, et par délég	
	Collège du s Collège solli Langues viv. LV1: LV2: LV2: Lines dans l'ordre suivant l'ou bénéficiant d'une pri lege sollicité à la rentrée 2 eur et proche du collège s Eles pièces justificatives Signature des p Signature des p Dérogation acc Dérogation acc Motif du refus: A	Collège du secteur :

Mathieu SIEYE.